

73130 Code INSEE	Commune de GRIGNON BUDGET COMMUNAL	DM n°2 2024
---------------------	---------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2 *Delibération n°2024.09.23-10*

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6542 : Créances éteintes	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2112-54 : CHEMIN DU MOULIN	4 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131 : Constructions bâtiments publics	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135 : Install. générales, agencements, aménagements des constructions	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-202404 : BATIMENT SEL	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538 : Autres réseaux	0,00 €	6 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	22 100,00 €	22 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	22 100,00 €	22 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le 23 septembre deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Annette BELLANGER – Lina BLANC- Thierry BINET -Corinne BUSALB-Pascal DUMONT - Virginie GARDET – Jean-Pierre MARGUERIE- Valérie MATHE - Nicole RECORDON- François RIEU - Olivier RUFFIER - David TORDJMANN

Étaient excusés : Rémi FERRONT a donné pouvoir à Pascal DUMONT, Bernard FUMEY a donné pouvoir à Jean-Pierre MARGUERIE

Étaient absents : Stéphanie MARTIN, André CARRABIN

Secrétaire de Séance : David TORDJMANN

Date de convocation : le 17/09/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 16

Présents : 12

Excusés : 2

Absent : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Rapporteur : François RIEU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20240923-2024-09-23-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2024

Publication : 03/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Abstentions	0
Contre	0
Pour	14

→ **VALIDE** la décision modificative N° 2 du BP 2024.

A GRIGNON, le 23 septembre 2024
Le Maire, François RIEU

